

Image not found or type unknown



Amende suisse reçue 25 mois après

Par **JOEL**, le **08/11/2010** à **11:29**

Bonjour, rnje viens de recevoir une amende pour dépassement de la vitesse en ville. rnLe constat a été réalisé le 18/09/2008. rnPlus de deux années après l'infraction on me demande de payer l'amende. rnDois-je payer? rnsalutations